

En 2012, les effets de la crise économique s'intensifient en Corse. Tous les indicateurs économiques ne sont pas au rouge, mais on ressent la persistance de tendances à la dégradation de l'économie, en l'absence de reprise. L'emploi salarié ralentit mais se maintient. La dégradation du marché du travail persiste et conduit à atteindre le seuil des 10 % de chômeurs en fin d'année. La construction neuve de logements se redresse malgré une commercialisation en berne et des prix élevés. La situation de la démographie des entreprises reste morose. Dans le tourisme, les durées de séjour diminuent dans les hôtels, mais progressent dans les campings. Le secteur du transport connaît une hausse dans l'aérien et un recul dans le maritime, surtout pour les croisières.

Les caractéristiques structurelles de l'économie corse la rendent peu sensible aux évolutions de l'activité enregistrées dans les autres régions françaises, du moins à ses effets directs. Essentiellement tournée vers la satisfaction de la demande locale et touristique, elle ne peut qu'en suivre la vigueur ou les hésitations. Un affaiblissement du pouvoir d'achat peut se traduire de manière indirecte par une moindre activité touristique ou des dépenses touristiques restreintes. Grâce à ses caractéristiques, l'économie régionale résiste encore en 2012. Cependant, elle est plus dégradée que l'an passé et subit de manière plus sensible les influences du contexte dégradé français et plus largement européen. Malgré un emploi qui ne faiblit pas, le marché du travail demeure en effet défavorable, la création d'entreprises stagne et la fréquentation des hôtels et campings est à nouveau en retrait. Parallèlement, le trafic régulier de passagers est stable, celui des croisiéristes chute et les transports de marchandises diminuent.

L'emploi salarié ralentit mais se maintient

En 2012, le marché du travail dans son ensemble continue de faiblir et le chômage de s'intensifier. Dans un contexte national défavorable à l'emploi et avec un chômage régional qui s'intensifie (atteignant 10 % en fin d'année), l'emploi salarié marchand insulaire résiste encore. L'emploi salarié est soutenu par les services marchands et progresse de 1,2 % sur un an (hors agriculture et particuliers employeurs), après une croissance de 1,6 % en 2011. Le secteur industriel est celui qui souffre le plus tandis que la construction peine à retrouver une dynamique favorable, et que le

commerce s'essouffle. Le département de Corse-du-Sud est le principal bénéficiaire de cette croissance de l'emploi.

Une dégradation du marché du travail persistante depuis fin 2008

En 2012, le chômage poursuit la hausse amorcée depuis fin 2008 (+ 0,6 point par rapport à l'année précédente). Au 4^e trimestre, le taux de chômage atteint ainsi 10 % de la population active régionale (contre 10,2 % à l'échelon métropolitain). Tous les publics de demandeurs d'emploi sont concernés par cette dégradation mais la situation des seniors est la plus préoccupante (+ 19 % sur un an, soit 400 demandeurs d'emploi supplémentaires). Les sorties de Pôle emploi progressent mais à un rythme insuffisant pour compenser l'accroissement des inscriptions. Parallèlement, les offres d'emploi sont en repli quel que soit le type d'emploi proposé. Enfin, les deux départements enregistrent des taux de chômage proches.

La construction neuve de logements se redresse tandis que les ventes chutent

La hausse des logements autorisés en Corse (+ 6,5 %) est portée par les logements collectifs et en résidence. La Haute-Corse bénéficie de ce regain d'activité tandis que la Corse-du-Sud enregistre un recul imputable à une baisse significative des logements individuels. En termes de commercialisation, l'année 2012 connaît un fort repli des logements neufs mis en vente (- 32 %) et des logements vendus (- 27,5 %), ce qui alimente le stock de logements disponibles qui atteint 1 640 logements. La baisse importante des ventes de logements neufs concerne aussi bien les maisons que les appartements. Elle est conjuguée à une hausse des prix, forte pour les maisons, plus modérée pour les appartements.

Une situation morose pour la démographie d'entreprises

La création d'entreprises stagne en Corse en 2012, après deux années de baisse (- 8 % en 2011, - 1 % en 2010). La région suit ainsi la tendance nationale avec des créations hors auto-entreprises en recul contrebalancées par les créations d'auto-entreprises. La situation est néanmoins plus favorable en Corse-du-Sud (+ 4 %) qu'en Haute-Corse (- 3 %). En termes sectoriel, au niveau régional, seul la construction bénéficie d'une hausse des créations (+ 12 %). Par ailleurs, les défaillances d'entreprises progressent nettement

cette année (+ 10 %), en particulier dans le commerce, transport, hébergement-restauration, et elles sont stables dans la construction.

Tourisme : des durées de séjour en baisse dans les hôtels, en hausse dans les campings

Pour la deuxième année consécutive, la fréquentation globale des hôtels et des campings diminue dans la région. Avec 6,3 millions de nuitées, le recul est toutefois moins marqué qu'en 2011 (- 0,7 % après - 4,2 %). La fréquentation des hôtels diminue (- 2 % sur un an), et celle des campings progresse faiblement (+ 0,3 %). Ces évolutions sont la conséquence de durées moyennes de séjour raccourcies dans les hôtels et plus longues dans les campings. En 2012, la clientèle française n'est pas au rendez-vous dans les hôtels et les campings corses. Leur activité suit ainsi la tendance nationale, marquée par une perte de clientèle française et une progression des touristes étrangers. Dans l'hôtellerie nouvellement classée (60 % du parc fin 2012), la fréquentation profite surtout aux hôtels haut de gamme. Parallèlement, les campings proposant des emplacements équipés sont eux aussi plébiscités ; les nuitées passées dans ce type d'hébergement augmentent de 16 % tandis qu'elles diminuent de 7 % pour les emplacements nus.

Transport : Hausse dans l'aérien et recul dans le maritime, surtout pour les croisières

En 2012, le nombre total de passagers accueillis dans les ports et aéroports de Corse est de 8,2 millions, croisiéristes compris. Les trafics croisières chutent et perdent 23 % de voyageurs. Avec 7,4 millions de passagers au départ et à l'arrivée, les lignes régulières et charter sont en léger recul en raison d'une nouvelle dégradation des trafics sur l'étranger. Cette baisse est toutefois moins importante qu'en 2011 et touche uniquement le maritime. L'aérien continue de progresser, porté à la fois par les lignes françaises et étrangères. Les trafics aériens low cost accueillent deux nouvelles compagnies et renouent avec la croissance. Par ailleurs, les trafics maritimes de marchandises sont en baisse.

Alexandre BOURGEOIS

Tendances de début 2013

Selon les prévisions conjoncturelles réalisées par l'Insee au **niveau national**, la croissance en France au premier semestre 2013 serait quasiment stable. L'activité serait atone en France au premier semestre 2013 (0,0 % au premier trimestre et + 0,1 % au deuxième). L'activité dans la construction continuerait de se replier nettement (- 0,7 % au premier trimestre 2013 puis - 0,6 % au deuxième). La demande intérieure serait faible tout au long du semestre. La dégradation du marché du travail se poursuivrait et le taux de chômage atteindrait 11,0 % mi-2013 (10,6 % en France métropolitaine). Le pouvoir d'achat rebondirait temporairement début 2013 du fait d'une inflation limitée. Enfin, la consommation des ménages serait atone et les investissements reculeraient.

La situation conjoncturelle de la **zone euro** évoluerait en ordre dispersé au premier semestre 2013. La faible progression de l'activité dans la zone euro au premier semestre 2013 (+ 0,1 % par trimestre) masquerait des divergences de trajectoire très fortes au sein de la zone euro. La locomotive allemande redémarre avec une activité qui redeviendrait dynamique (+ 0,5 % au premier trimestre 2013 puis + 0,4 % au deuxième trimestre). Mais l'Espagne et l'Italie seraient toujours à la peine en raison d'une demande interne encore très affaiblie. En effet, en dépit de la baisse des tensions financières, le financement des agents privés demeure en effet difficile dans ces deux pays. Le recul de l'incertitude sur le marché des dettes souveraines ne s'est pas transmis au marché du crédit bancaire et les conditions d'octroi de crédit se sont resserrées au quatrième trimestre 2012. En outre, les efforts de consolidation budgétaire se poursuivraient en 2013, même s'ils avaient une intensité un peu moindre qu'en 2012, notamment en Italie. Enfin l'incertitude politique en Italie à la suite des élections des 24 et 25 février 2013 pourrait peser sur les anticipations des agents. L'activité continuerait donc de reculer en Espagne comme en Italie au premier semestre 2013.

Au niveau de la **Corse**, quelques indicateurs donnent des premières tendances, mais ces dernières ne permettent pas d'anticiper sur un scénario particulier. La progression du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C ne semble pas s'infléchir (+ 3,7 % au premier trimestre, soit un point au-dessus de la progression France entière). Cette hausse est portée principalement par les plus de 50 ans. Les offres d'emploi collectées par pôle emploi chutent de 13,9 % au premier trimestre 2013. Les logements autorisés sont en légère progression au premier trimestre (+ 0,7 %, soit deux fois moindre qu'au niveau national). Les nuitées dans l'hôtellerie sont en retrait en évolution sur un an pour les mois de janvier et février, mais il s'agit de volumes peu significatifs vu la période. Concernant l'hôtellerie et les campings, la conjoncture défavorable en Italie pourrait impacter en 2013 la fréquentation de cette clientèle, comme en 2012, alors qu'il s'agit de la première clientèle étrangère pour les hôtels et de la seconde pour les campings (après l'Allemagne).

Pour en savoir plus sur la situation de la zone euro et en France

Note de conjoncture mars 2013 : « Éclaircie mondiale, l'Europe encore dans l'ombre »
www.insee.fr/fr/indicateurs/analys_conj/archives/mars2013_ve.pdf

Pour en savoir plus

Les comptes de la nation en 2012
www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1447/ip1447.pdf

Contexte national et international : analyse de la conjoncture en mars 2013
www.insee.fr/fr/indicateurs/analys_conj/archives/mars2013_ve.pdf

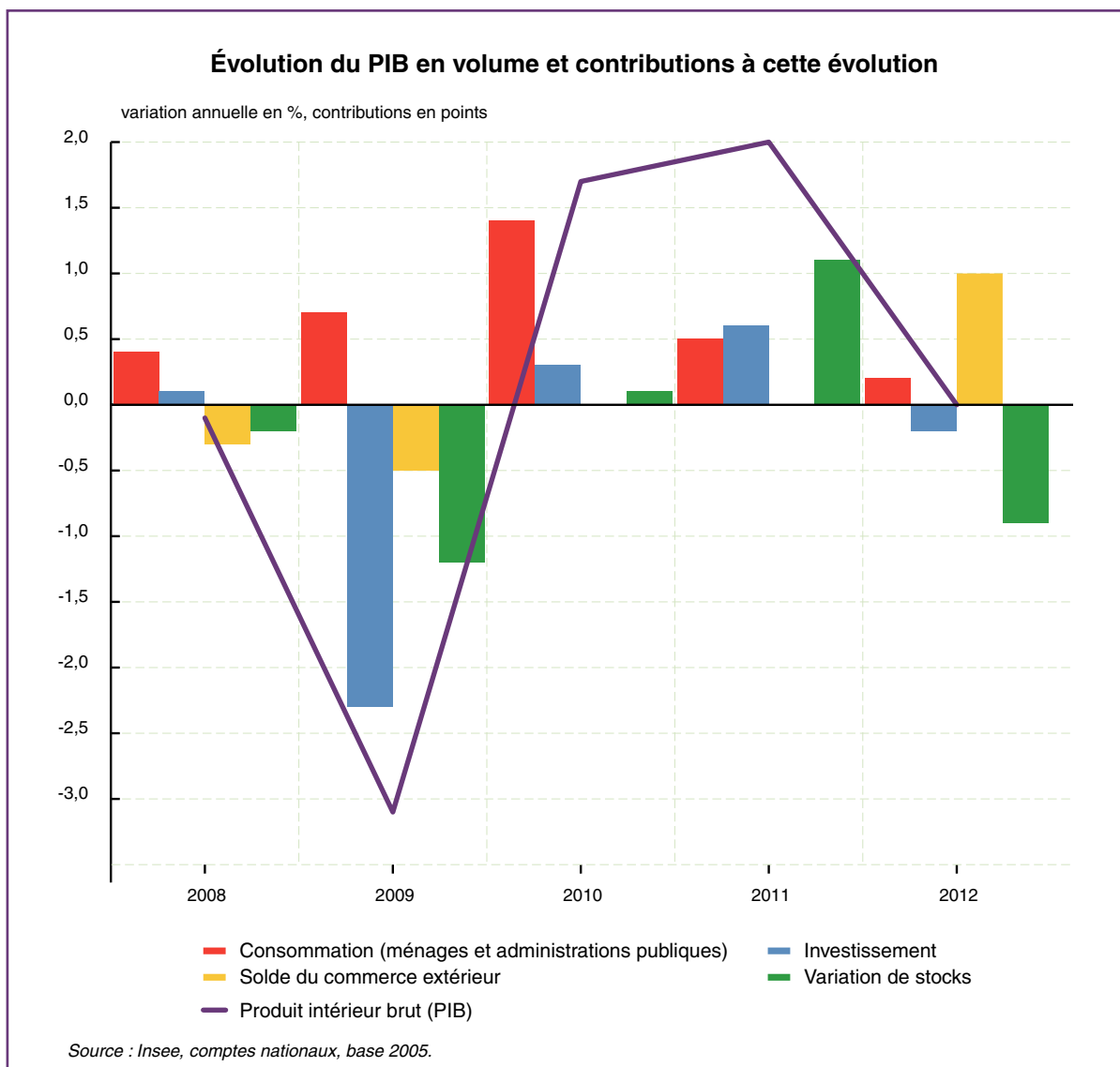
Le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule

Ralentissement de l'activité mondiale

En 2012, l'activité mondiale a ralenti, sous l'effet de la diffusion de la crise des dettes souveraines en Europe et d'un coup de frein dans les économies émergentes. En effet, face à la progression de l'inflation, les autorités des pays émergents ont resserré leurs politiques monétaires et budgétaires. Les économies européennes ont, quant à elles, pâti à partir de la mi-2011 à la fois du durcissement des conditions des crédits nées des tensions financières et de l'intensification des mesures de consolidation budgétaire. Aux États-Unis, en revanche, la croissance s'est maintenue autour de 2 % en 2012, soutenue par une demande intérieure privée robuste et une politique monétaire très active.

En France, le PIB stagne

En France, l'activité a stagné en 2012 (+ 0,0 %, données cvs-cjo) alors qu'elle avait progressé en 2011 (+ 2,0 %, données cvs-cjo).



La demande extérieure adressée à la France a en effet pâti du ralentissement mondial, et particulièrement de la faiblesse de la demande intérieure dans la zone Euro. Les exportations de biens et services ont dès lors marqué le pas en 2012 (+ 2,4 % après + 5,4 % en 2011). La contribution du commerce extérieur à l'activité a toutefois été nettement positive (+ 1,0 point) car le ralentissement des importations a été encore plus marqué (- 1,1 % après + 5,1 % en 2011). Ce ralentissement des achats à l'étranger reflète notamment le très fort mouvement de déstockage observé en 2012 (- 0,9 point de contribution à l'activité). En outre, la demande intérieure a reculé en France en 2012 (- 0,9 %).

Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente(en %)			En milliards d'euros	2012 Contribution à la croissance du PIB en volume
	2010	2011	2012		
Produit intérieur brut (PIB)	1,7	2	0	2 032,3	0
Importations	8,9	5,1	- 1,1	602,6	0,3
Total des emplois finals	3,2	2,7	- 0,2	2 634,9	- 0,3
Consommation effective des ménages,	1,6	0,8	0	1 500,6	0
dont : dépense de consommation					
- des ménages	1,5	0,5	- 0,4	1 129,8	- 0,2
- individualisable des administrations	1,7	1,5	1,4	328,3	0,2
Consommation collective des administrations publiques	2	- 1,5	1,5	174,4	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	1,4	2,9	- 1,2	401,8	- 0,2
- entreprises non financières	6,6	3,1	- 2,1	208,4	- 0,2
- ménages	- 0,4	2,4	- 0,3	110,5	0
- administrations publiques	- 8,1	0,2	- 0,5	63,7	0
Variations de stocks (contribution à la croissance)	0,1	1,1	- 0,9	///	- 0,9
Exportations	9,5	5,4	2,4	557,6	0,6

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

Après deux années de croissance, la formation brute de capital fixe (FBCF) a fléchi en 2012 (1,2 %). Les entreprises non financières ont, en particulier, réduit leurs investissements en construction (- 2,1 %) et en matériel de transport (- 11,0 %). Les ménages (- 0,3 %) ainsi que les administrations publiques (- 0,5 %) ont également freiné leurs investissements.

Le pouvoir d'achat des ménages se replie fortement

La consommation des ménages a baissé en 2012 (- 0,4 %, après + 0,5 % en 2011) : il s'agit de la première baisse de la consommation observée depuis 1993. Parmi les biens manufacturés, les dépenses en biens d'équipement, généralement les plus dynamiques, ralentissent en 2012 (+ 4,2 % après + 6,8 %). Tous les autres postes stagnent ou reculent, avec en particulier une baisse marquée des achats automobiles. En lien avec la faible augmentation du revenu disponible brut des ménages (+ 0,9 % en valeur après + 2,7 % en 2011), le pouvoir d'achat des ménages se replie fortement (- 0,9 % en 2012 après + 0,7 %). Compte-tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel se replie de 1,5 % : c'est la plus forte baisse depuis 1984. Les ménages ont néanmoins quelque peu atténué les conséquences de ce repli sur leurs dépenses de consommation en réduisant leur taux d'épargne (- 0,4 point) qui s'établit ainsi à 15,6 % en 2012.

De nombreuses pertes d'emplois en 2012

Avec la faiblesse de l'activité et le retour des gains de productivité vers leur rythme d'avant-crise, les pertes d'emplois marchands ont été importantes en 2012 (- 99 000 sur l'année), en particulier au second semestre. La baisse de l'emploi total a été toutefois un peu plus faible, du fait d'une augmentation du nombre d'emplois aidés dans le secteur non marchand. Le taux de chômage a atteint 10,6 % au quatrième trimestre 2012 (10,2 % en France métropolitaine) en progression de 0,8 point sur l'année.

L'emploi salarié marchand se maintient malgré un ralentissement

En 2012, le nombre d'emplois salariés continue de croître, à un rythme cependant bien moins soutenu que les années précédentes alors que le chômage s'intensifie. L'emploi salarié marchand résiste dans la région, principalement porté par les services marchands. Le secteur industriel perd des emplois alors que le commerce s'essouffle et que la construction peine à retrouver une dynamique favorable. Le département de Corse-du-Sud est le principal bénéficiaire de la croissance de l'emploi.

La situation économique de l'année 2012 ne joue pas en faveur de l'emploi. La conjoncture se dégrade dans l'hexagone, comme plus généralement en Europe. En Corse, le marché du travail dans son ensemble continue à faiblir et le chômage s'intensifie, atteignant 10 % en fin d'année, soit son plus haut niveau depuis 2002. Toutefois, l'emploi salarié marchand insulaire résiste encore dans ce contexte de repli de l'emploi au niveau national (- 0,6 %). Ainsi, en Corse, l'emploi salarié marchand, hors agriculture et particuliers employeurs, progresse de 1,2 % sur un an, après une croissance de 1,6 % en 2011.

Trois emplois supplémentaires sur quatre en Corse-du-Sud

En Corse, 760 emplois ont été créés sur l'année 2012 (contre un millier en 2011).

La bonne tenue de l'emploi par rapport au niveau national doit cependant être relativisée du fait de la structure sectorielle de l'économie insulaire. En effet, en France métropolitaine, les emplois industriels sont parmi les plus touchés. Ils représentent 20 % de l'emploi marchand total alors qu'en Corse, ils ne pèsent que 10 %. Cette structure régionale des emplois, principalement tournée vers la consommation et le secteur présentiel, permet

Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	Emploi salarié au 2012 T4 (en milliers) Corse	Glissement annuel		Glissement annuel moyen sur 5 ans (1)		en %
		Corse	France métropolitaine	Corse	France métropolitaine	
Industrie	6,3	- 0,5	- 0,9	2,0	- 2,1	
Industrie agro-alimentaire	2,3	- 2,3	- 0,9	1,4	- 0,8	
Cokéfaction et raffinage	1,8	2,9	1,2	4,3	0,4	
Biens d'équipement	0,1	- 1,3	- 0,8	- 3,3	- 2,8	
Matériels de transport	0,2	- 0,4	0,3	- 1,2	- 1,9	
Autres branches industrielles	1,8	- 1,3	- 1,8	1,7	- 3,0	
Construction	11,6	1,1	- 1,0	2,0	- 1,0	
Tertiaire marchand	46,7	1,4	- 0,5	1,6	0,0	
Commerce	16,2	0,7	- 0,7	1,2	- 0,3	
Transports	6,6	1,7	- 0,4	0,3	- 0,3	
Hébergement - restauration	8,3	2,3	0,6	3,2	0,8	
Information - communication	1,3	1,8	0,3	0,5	0,6	
Services financiers	2,2	3,3	0,6	2,4	0,3	
Services immobiliers	1,0	1,5	- 1,3	4,4	- 1,1	
Services aux entreprises	7,1	2,3	1,1	2,8	1,1	
Services aux ménages	3,8	1,3	- 0,8	- 0,8	0,5	
Intérim	0,3	- 17,6	- 10,7	19,4	- 4,7	
Total	64,6	1,2	- 0,6	1,7	- 0,6	

Note : données CVS.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Emploi salarié par département et par secteur

en %

	Emploi salarié au T4 2012		Glissement annuel				Total
	(en milliers)	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Corse-du-Sud	33,1	2,1	1,7	1,6	0,3	- 17,6	1,7
Haute-Corse	31,5	- 3,1	0,5	1,3	1,0	- 17,6	0,7
Corse	64,6	- 0,5	1,1	1,4	0,7	- 17,6	1,2

Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

d'amortir l'impact de la crise pour autant que la consommation des ménages (résidents ou non résidents) ne soit pas trop affectée par les politiques d'ajustement budgétaire en Europe.

En outre, les évolutions d'emploi se distinguent entre les deux départements en 2012, alors qu'elles étaient proches en 2011. Le département de Corse-du-Sud est le principal bénéficiaire de cette croissance avec trois quarts des créations d'emplois, soit une augmentation de 1,7 % sur un an, similaire à celle de l'an dernier. La dynamique de l'emploi est en revanche moins favorable à la Haute-Corse dont le rythme de croissance diminue de moitié, passant de 1,4 % en 2011 à 0,7 % en 2012.

En 2012, les services marchands (hors intérim), sont

les plus créateurs d'emploi tandis que la construction et le commerce connaissent une croissance modérée et que l'industrie perd des emplois.

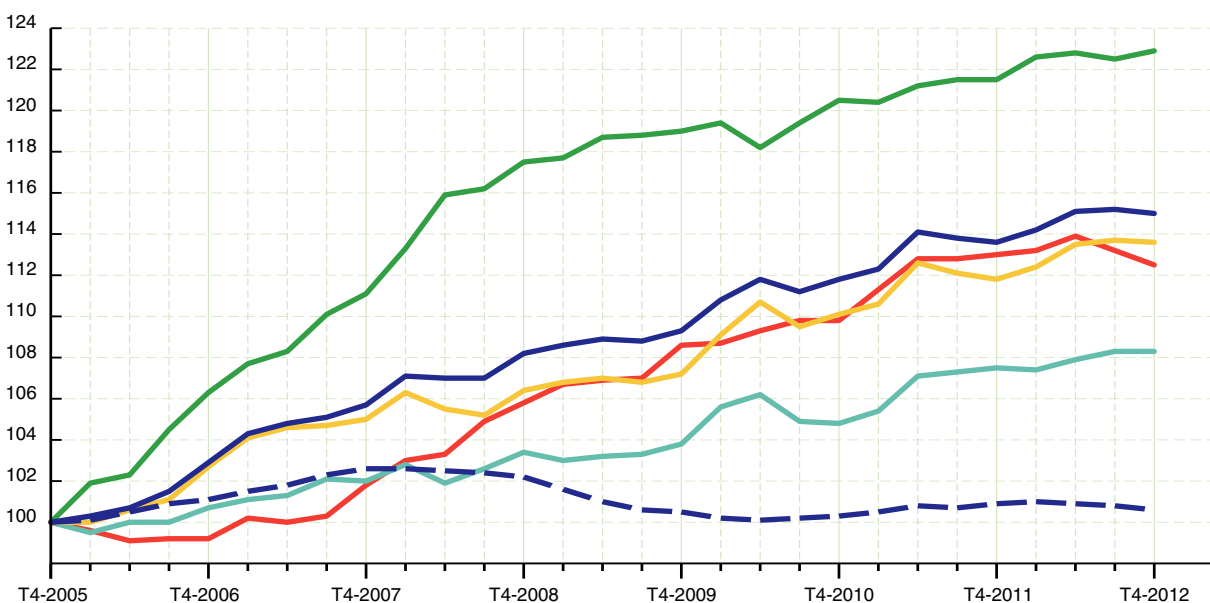
L'emploi insulaire soutenu par les services marchands

Les services marchands (hors intérim), qui regroupent près de la moitié des emplois salariés insulaires, soutiennent la croissance de l'activité régionale. Après s'être essouffés en 2011 (seulement + 1,0 % en 2011, après + 3,7 % en 2010), ceux-ci redeviennent dynamiques avec 610 emplois supplémentaires, soit une progression de 2,1 %.

Cette hausse est attribuable à différentes activités, au

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Corse

en indice base 100 au 2005 T4



— Industrie — Construction — Commerce — Tertiaire principalement marchand hors intérim
 — Emploi hors intérim Corse — Emploi hors intérim France métropolitaine

Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

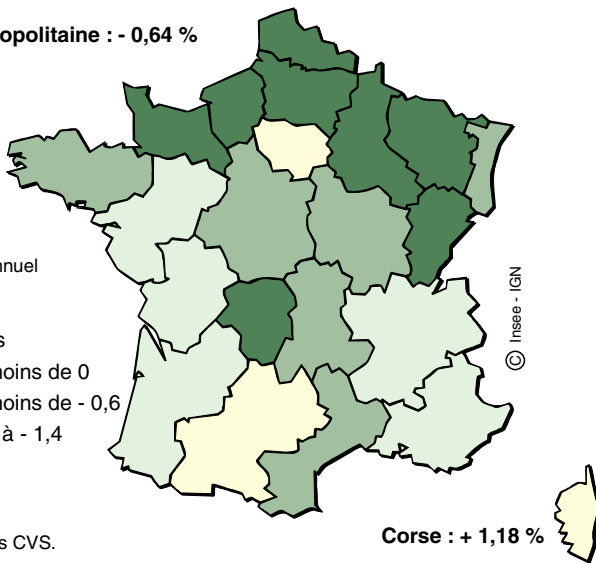
Source : Insee, estimations d'emploi.

Evolution régionale de l'emploi salarié

France métropolitaine : - 0,64 %

Glissement annuel
de 2012-2011
%

- 0 ou plus
- 0,6 à moins de 0
- 1,4 à moins de - 0,6
- inférieur à - 1,4



Note : données CVS.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Corse : + 1,18 %

premier rang desquelles les activités d'hébergement et de restauration. Avec 180 emplois supplémentaires, elles progressent de 2,3 % sur un an, malgré un bilan touristique mitigé : en Corse, entre 2011 et 2012, les hôtels enregistrent une baisse de leur fréquentation et les campings une faible hausse. C'est la Corse-du-Sud qui contribue le plus à la création d'emplois avec une progression de + 3,4 % contre + 0,8 % en Haute-Corse.

Les activités scientifiques, techniques, administratives et de soutien aux entreprises soutiennent également l'emploi salarié régional, avec 160 créations réparties au niveau départemental dans des proportions sensiblement identiques.

Les activités de transports et d'entreposage sont également à l'origine de 110 créations d'emplois. Ces activités n'avaient pas été épargnées un an auparavant mais leur situation s'améliore et de façon plus accentuée en Corse-du-Sud (+ 2,3 %) qu'en Haute-Corse (+ 1,0 %). Cette progression est toutefois davantage tirée par les activités d'entreposage dont les effectifs se sont accrus en fin d'année.

La Haute-Corse se démarque au niveau des activités financières et d'assurance avec une évolution de + 6,1 % contre seulement + 0,5 % en Corse-du-Sud. Cette augmentation s'explique en partie par la création de deux établissements financiers. La tendance s'inverse en revanche pour les activités immobilières qui sont plus dynamiques en Corse-du-Sud (+ 4,1 %) qu'en Haute-Corse (- 1,1 %).

Une industrie en perte de vitesse

En 2012, le secteur industriel régional ne crée pas d'emplois. Après cinq années consécutives de

hausse, il diminue de 0,5 %. L'activité de fabrication de denrées alimentaires, de boissons, qui regroupe plus du tiers des effectifs de l'industrie locale, est la plus touchée (- 2,3 %).

Au sein de cette activité, toutes les pertes d'emploi concernent la Haute-Corse. Ce département est en outre le seul impacté par le recul de l'emploi industriel avec une baisse de 3,1 % sur un an. Dans le département, la plupart des activités de l'industrie subissent une perte d'emploi salarié en 2012.

En Corse-du-Sud en revanche, l'emploi industriel croît de 2,1 %. Hormis l'activité de fabrication d'autres produits industriels (textiles, bois, matières plastiques, métalliques...) qui perd 2,7 % de ses effectifs, toutes les autres activités gagnent des emplois. Le secteur énergétique (eau, électricité, gestion des déchets et dépollution) permet ainsi de créer une soixantaine d'emplois. Dans une moindre mesure, les activités de fabrication de matériel de transport et de fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques gagnent également quelques emplois au cours de l'année.

Progression modérée dans la construction et décélération pour le commerce

Au niveau régional, comme un an auparavant, l'année 2012 se solde par des embauches supplémentaires dans la construction. Le secteur ne parvient cependant pas à rebondir plus énergiquement et reste ainsi dans le sillage du ralentissement amorcé en 2009 avec une progression de 1,1 % sur un an. Au niveau départemental, la Corse-du-Sud (+ 1,7 %) résiste toutefois davantage que la Haute-Corse (+ 0,5 %).

Pour ce secteur qui représente 18 % de l'emploi salarié marchand régional, les perspectives sont toutefois peu encourageantes et laissent augurer des difficultés à l'orée de 2013. Elles résultent à la fois du manque de visibilité de la demande privée et des craintes portant sur la commande publique. Le bilan morose de la construction neuve se fait d'ailleurs l'écho de cette situation. Il fait état pour 2012 d'une baisse importante des ventes de logements neufs collectifs sur un an et d'un stock de logements invendus qui atteint un niveau record.

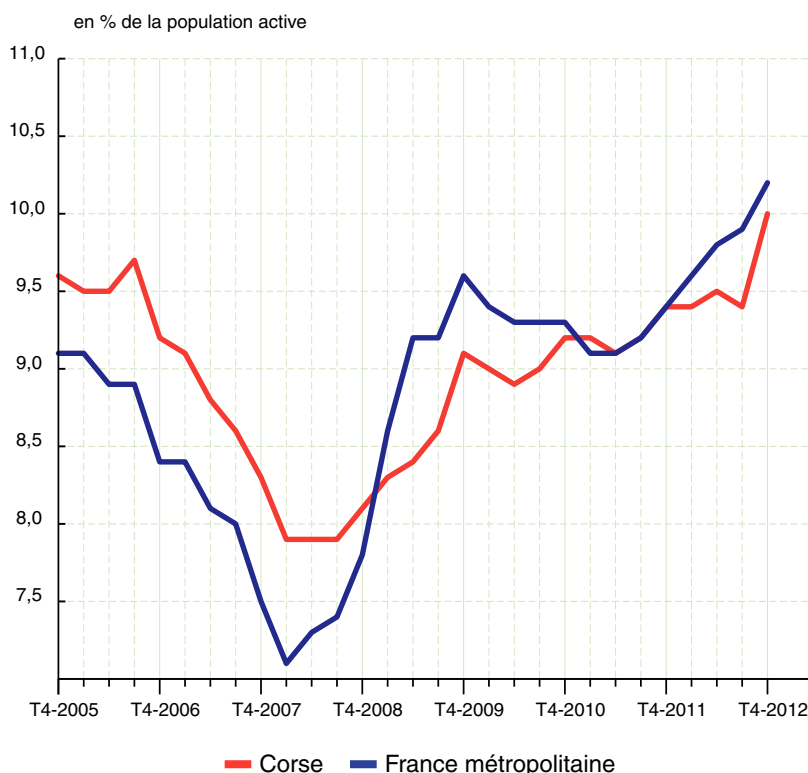
En 2011, le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles affichait la plus forte progression des emplois depuis 2003, devenant ainsi le plus gros contributeur à la création d'emploi. En 2012, malgré un ralentissement, le secteur est à nouveau bénéficiaire avec un solde de créations d'un peu plus de 105 emplois, soit une hausse de 0,7 % sur un an. Cette évolution s'opère au profit de la Haute-Corse (+ 1,0 %), la Corse-du-Sud bénéficiant d'un moindre gain (+ 0,3 %).

Valérie TORRE

La dégradation du marché du travail continue en 2012

En 2012, le chômage poursuit la hausse amorcée depuis fin 2008. Au 4^e trimestre, le taux de chômage atteint ainsi 10 % de la population active régionale. Tous les publics de demandeurs d'emploi sont concernés par cette dégradation mais la situation des seniors est la plus préoccupante. Les sorties de Pôle emploi progressent mais à un rythme insuffisant pour compenser l'accroissement des inscriptions. Parallèlement, les offres d'emploi sont en repli, quel que soit le type d'emploi proposé.

Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Entamée en 2008, la dégradation régionale du marché du travail se poursuit en 2012. Le taux de chômage progresse de 0,6 point par rapport à l'année précédente et s'établit à 10 % de la population active au 4^e trimestre (contre 10,2 % à l'échelon métropolitain). Les deux départements enregistrent des taux de chômage proches.

Le nombre de demandeurs d'emploi croît davantage qu'au niveau national

Parallèlement, fin décembre 2012, 19 650 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, sans emploi ou en activité réduite, sont inscrits à Pôle emploi, soit 1 780 chômeurs supplémentaires par rapport à 2011. En hausse de 10 % sur un an, la demande d'emploi régionale croît ainsi à un rythme plus marqué qu'au niveau national (+ 8,6 % sur un an). Son augmentation est plus soutenue en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse : respectivement + 12,5 % et + 7,7 % sur un an.

Contrairement à l'année précédente, la dégradation du marché du travail impacte davantage les hommes que les femmes en 2012 : sur un an, le nombre d'hommes demandeurs d'emploi progresse de 11 % contre 8 % pour celui des femmes.

Taux de chômage

en % de la population active

	2011 T4	2012 T1	2012 T2	2012 T3	2012 T4 (p)	Évolution sur un an (en points de %)
Corse-du-Sud	9,2	9,3	9,5	9,3	10,0	0,8
Haute-Corse	9,5	9,5	9,6	9,5	10,1	0,6
Corse	9,4	9,4	9,5	9,4	10,0	0,6
France métropolitaine	9,4	9,6	9,8	9,9	10,2	0,8

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Néanmoins, la part des femmes dans la demande d'emploi totale (55 %) reste supérieure à celle de leurs homologues masculins et la Corse continue ainsi d'être la région dans laquelle cette part est la plus importante.

Les seniors sont les plus impactés

Cette tendance mal orientée n'épargne aucun public mais les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus sont les plus touchés. Ils progressent de 19 %, soit 400 demandeurs d'emploi supplémentaires sur un an. Leur part dans la demande d'emploi enregistre d'ailleurs un accroissement de 4 points en cinq ans.

Le nombre de jeunes chômeurs évolue également à la hausse (+ 6 % sur un an, + 180 demandeurs d'emploi), bien que pour ce public le rythme de progression soit moins soutenu que l'année précédente (+ 9 % en 2011).

La situation continue de se dégrader aussi pour les chômeurs de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi. Ils progressent de 8 %, soit 300 chômeurs de longue durée supplémentaires par rapport à l'année précédente. Leur nombre augmente toutefois moins vite que les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an (+ 10,5 %).

Hausse des inscriptions et des sorties

Pour la 4^e année consécutive, les inscriptions à Pôle emploi sont en hausse en 2012. Elles progressent de 3 % sur un an et viennent alimenter un stock de demandeurs d'emploi déjà important. Alors que les inscriptions pour

licenciements (7 % des demandes d'emploi enregistrées en 2012) diminuent, celles pour fin de contrat ou de mission croissent de 6 % par rapport à l'année précédente. Concentrant plus de quatre demandes d'emploi sur dix, ce motif reste la principale raison d'inscription à Pôle emploi.

Les sorties augmentent également mais à un rythme insuffisant pour compenser l'accroissement des inscriptions. Malgré une conjoncture dégradée, trois demandeurs d'emploi sur dix quittent Pôle emploi après avoir retrouvé un emploi. Ce motif de sortie enregistre une hausse de 3 % sur un an.

Repli des offres d'emploi collectées

Sur l'ensemble de l'année 2012, 18 960 offres d'emploi sont collectées par Pôle emploi contre 20 340 offres enregistrées l'année précédente. Ainsi, ce sont 1 380 offres d'emploi de moins qui sont proposées aux demandeurs d'emploi insulaires. Cette baisse concerne l'ensemble des offres quel que soit le type d'emploi proposé. En effet, les offres pour un emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) diminuent de 9,6 % (- 600 offres sur un an) et celles pour un emploi non durable (contrat de moins de 6 mois) sont en repli de 5,5 % (- 780 offres).

Céline MAÏSANI

Directrice de Corse - GIP Corse Compétences

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2012 (en milliers)		Évolution sur un an (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	8,8	8,0	11,4	11,1
Femmes	10,8	9,0	8,0	7,1
Moins de 25 ans	3,5	3,1	6,1	3,3
25 à 49 ans	12,3	10,5	8,8	8,2
50 ans ou plus	3,8	3,3	18,8	17,9
Inscrits depuis plus d'un an	4,0	nd	8,1	nd
Corse	19,7	17,0	10,1	9,7
France métropolitaine	4 689,8	3 193,3	8,6	10,2

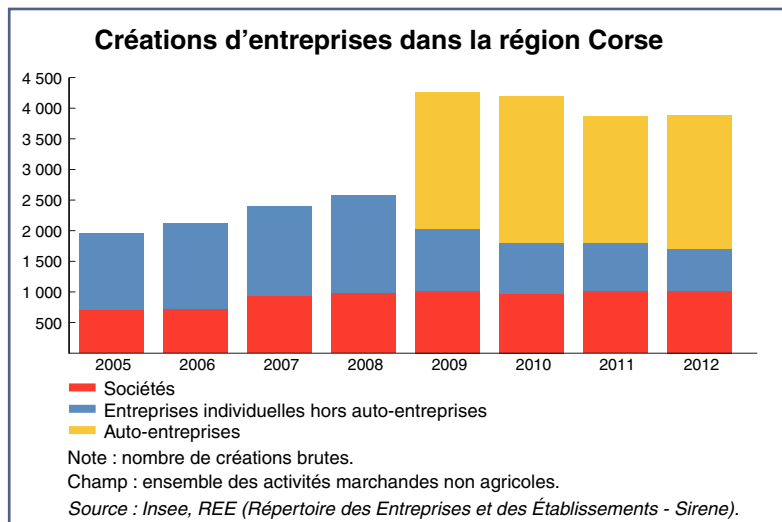
nd : données non disponibles.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

Une situation morose pour la démographie d'entreprises

En 2012, la création d'entreprises stagne en Corse, après deux années de baisse. Elle est maintenue par les créations d'auto-entreprises alors que les créations hors auto-entreprises sont en recul. La région suit ainsi la tendance nationale. La situation est néanmoins plus favorable en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse. Dans la région, seul le secteur de la construction bénéficie d'une hausse des créations. Par ailleurs, les défaillances d'entreprises progressent nettement cette année, en particulier dans le secteur du commerce, transport, hébergement-restauration. Elles sont stables dans la construction.



Après l'envolée de 2009 due à la mise en place du statut d'auto-entrepreneur, la création d'entreprises en Corse n'arrive pas à retrouver une dynamique favorable. Avec 3 880 nouvelles entreprises en 2012, le nombre total de créations d'entreprises du secteur marchand non agricole est en effet stable par rapport à 2011, et ce après deux années de baisse (- 8 % en 2011, - 1 % en 2010). Au niveau national, la tendance est aussi à la stabilisation cette année.

Recul des créations hors auto-entrepreneurs

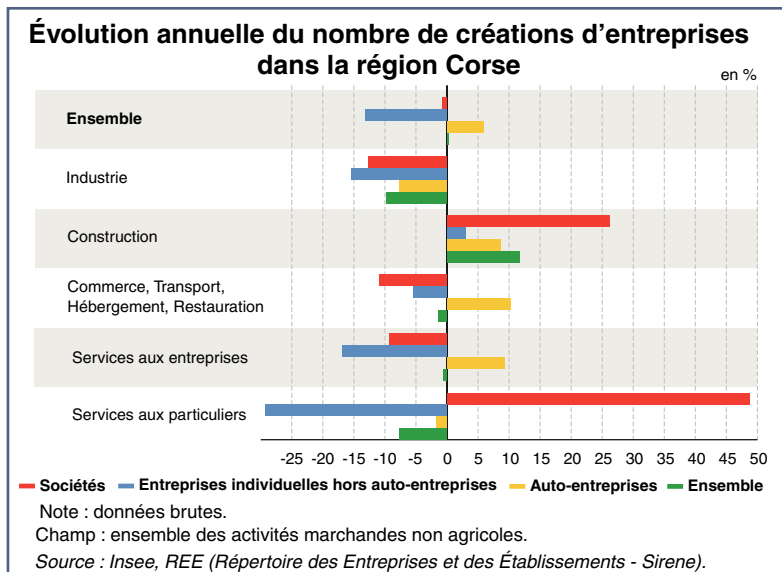
En 2012, la création d'entreprises insulaire est soutenue par les auto-entreprises en hausse de 6 % sur un an (120 créations supplémentaires). Toutefois, cette progression succède à un recul important en 2011 (- 14 %), ce qui fait que les créations d'auto-entreprises sont en deçà du pic de 2010 où 2 400 unités avaient vu le jour. Les auto-entreprises demeurent majoritaires, elles représentent 56 % de l'ensemble des créations.

Inversement, le nombre de créations hors auto-entreprises diminue de 6 % (après une stabilité en 2011 et - 11 % en 2010). Cette évolution est due au recul important des créations d'entreprises individuelles (hors auto-entreprises) en baisse de 13 %, alors que le nombre de nouvelles sociétés est stable par rapport à 2011.

De par leur attrait fiscal, les auto-entreprises peuvent attirer certains entrepreneurs qui auraient créé de toutes façons leur entreprise sous un statut classique si ce nouveau statut n'avait pas été institué. Mais pour d'autres personnes, c'est l'existence de ce nouveau statut qui a motivé la création. De ce fait, la création des auto-entreprises et la création des entreprises à statut classique présentent des dynamiques différentes.

En France métropolitaine, la création d'entreprises en 2012 enregistre également un regain de l'auto-entrepreneuriat (+ 2 %) et une baisse des créations hors auto-entreprises (- 6 %). Cette dernière fait suite au recul des entreprises individuelles mais aussi des sociétés (respectivement - 9 % et - 4 %).

Dans la région, la situation diffère au niveau des départements. Le nombre global de créations augmente de 4 % en Corse-du-Sud et diminue de 3 %



Créations d'entreprises par département

	Sociétés		Entreprises individuelles		Régime d'auto-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2012/2011	Évolution 2012/2011	Évolution 2012/2011	Évolution 2012/2011	Créations en 2012 (nombre)	Évolution 2012/2011		
Corse-du-Sud	6	-16,9	10,3		1 935	4		
Haute-Corse	-7,5	-10,2	1,7		1 943	-3,2		
Corse	-0,7	-13,2	5,8		3 878	0,3		
France métropolitaine	-4,3	-9,2	5,6		531 154	0,2		

Note : données brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

en Haute-Corse. En 2011, les deux départements enregistraient un recul. La situation plus favorable en Corse-du-Sud s'explique par une hausse de l'auto-entrepreneuriat (+ 10 %), mais aussi par la création de sociétés qui progressent de 6 % alors qu'en Haute-Corse le nombre de nouvelles sociétés diminue de 7,5 % et que celui des auto-entreprises augmente faiblement.

Seul le secteur de la construction crée des entreprises

En 2012, si le nombre total de créations d'entreprises est stable en Corse, il masque des disparités selon les différents secteurs d'activité. Seul le secteur de la construction tire son épingle du jeu. En effet, après une baisse marquée en 2011, il retrouve son niveau de 2009. Avec 1 000 créations d'entreprises cette année, il connaît 105 créations de plus sur un an, soit une progression de 12 %. Dans ce secteur, qui regroupe le quart des créations d'entreprises de la région, toutes les catégories d'entreprises bénéficient d'unités supplémentaires.

En revanche, tous les autres secteurs enregistrent une diminution globale des créations d'entreprises. Le secteur des services aux particuliers est le plus touché. Avec 630 entreprises créées, il perd 50 nouvelles unités, soit une baisse de 8 %. L'industrie n'est également pas épargnée après une année 2011 favorable, notamment pour l'auto-entrepreneuriat. Enfin le commerce, transport, hébergement-restauration enregistre un très léger recul, -1 %. Il concentre 28 % des créations d'entreprises régionales de 2012.

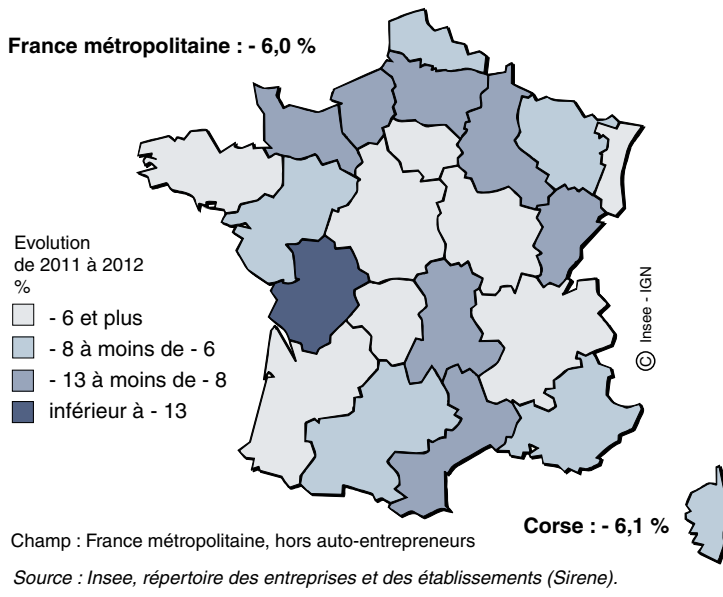
Le nombre de défaillances repart à la hausse

En 2012, le nombre de défaillances d'entreprises augmente après deux années de baisse. La Corse enregistre 324 défaillances contre 295 en 2011, soit 10 % de plus. Les deux départements sont touchés par cette dégradation, surtout la Haute-Corse qui enregistre 15 % de hausse contre 6 % en Corse-du-Sud. Au niveau national, le nombre de défaillances augmente également mais dans une moindre mesure avec un taux de 2,5 %.

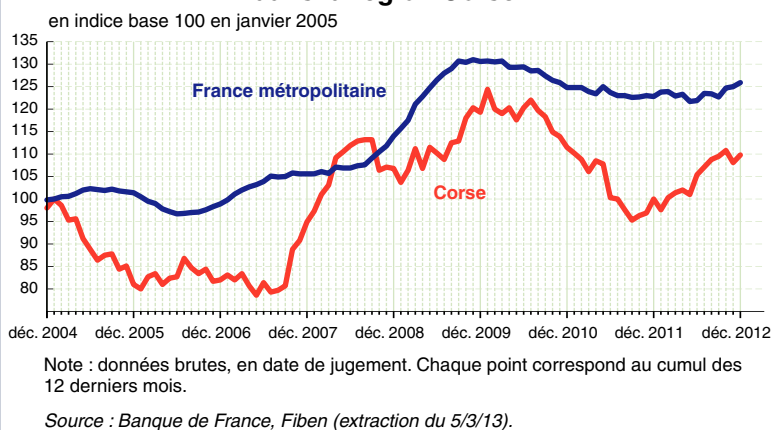
En Corse, les principaux secteurs d'activité, la construction et le commerce, transport, hébergement-restauration regroupent respectivement 31 % et 38 % des défaillances en 2012. Elles sont stables dans la construction tandis qu'elles progressent fortement dans le commerce, transport, hébergement-restauration, + 28 %.

Valérie FERRE, Rolande VALERY

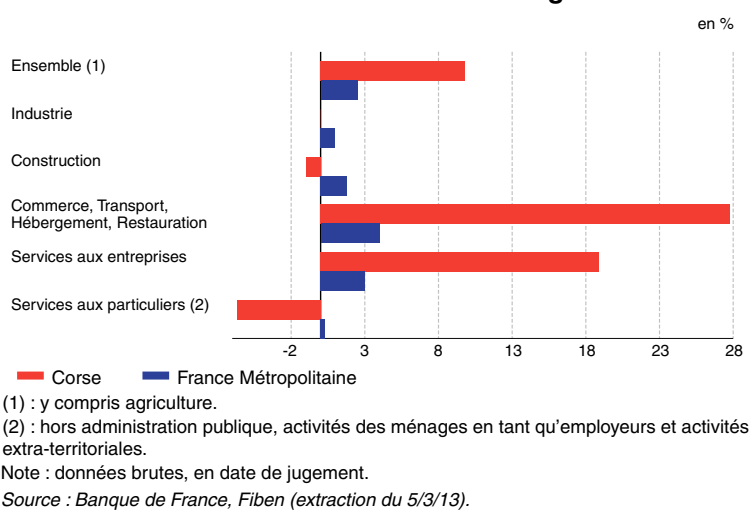
Evolution annuelle régionale des créations d'entreprises hors auto-entreprises



Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Corse



Évolution sur un an des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité dans la région Corse



La construction neuve de logements se redresse tandis que les ventes chutent

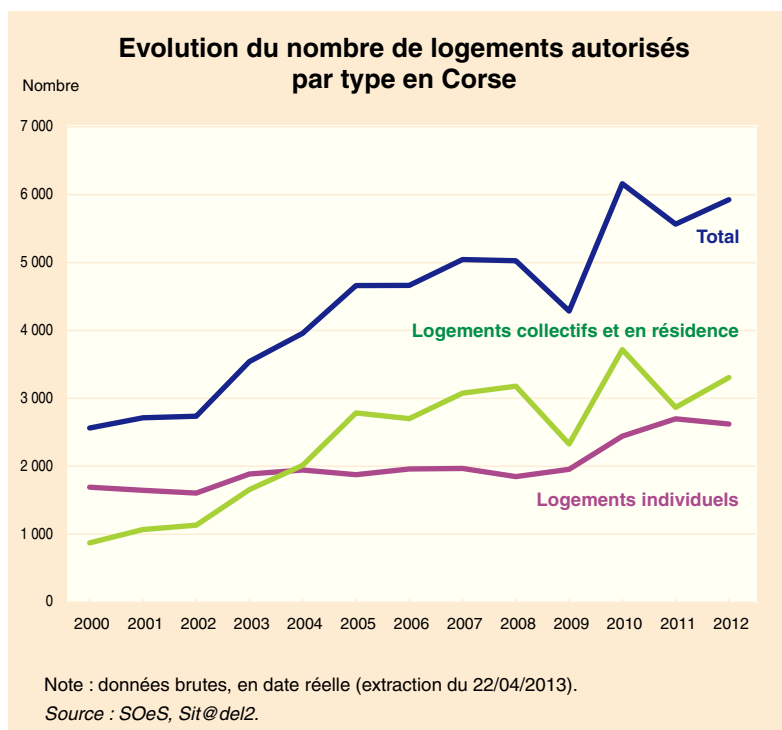
En 2012, le nombre de logements autorisés enregistre une hausse après un repli en 2011. Cette augmentation est uniquement portée par les logements collectifs. La Haute-Corse bénéficie de ce regain d'activité tandis que la Corse-du-Sud enregistre un nouveau recul, imputable à une baisse significative des logements individuels. Les ventes de logements neufs chutent, alimentant ainsi le stock de logements neufs à la vente qui atteint un niveau record. Parallèlement, les prix augmentent, en particulier pour les maisons individuelles.

En 2012 en Corse, avec 5 900 permis de construire (données en date réelle), le nombre de logements autorisés à la construction progresse de 6,5 % sur un an, soit + 360 logements, après un repli de 9,7 % en 2011. Cette évolution est entièrement due à l'augmentation du nombre de logements collectifs et en résidence. Ceux-ci progressent de 15,3 % par rapport à 2011, soit + 440 logements. Cette hausse succède toutefois à une chute de 22,9 % l'an passé. En revanche, les logements individuels sont en recul de 2,9 % (après une augmentation de 10,4 % en 2011). L'évolution du nombre de logements autorisés place la Corse au 2^e rang des régions métropolitaines, dont quatre seulement affichent des hausses en 2012 (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Auvergne et Île-de-France). En France métropolitaine, la construction de logements autorisés est en baisse de 6,8 %, après une progression de 10,3 % en 2011.

Progression des logements autorisés en Haute-Corse, recul en Corse-du-Sud

Dans la région, l'augmentation des permis de construire en 2012 est tirée par l'orientation favorable de la construction neuve en Haute-Corse. Au sein du département, le nombre de logements autorisés augmente de 14,5 % sur un an (après - 6,9 % en 2011). Toutes les catégories de logement repartent à la hausse : les logements collectifs et en résidence progressent de 15,7 % et les logements individuels de 12,6 %.

En Corse-du-Sud en revanche, la construction neuve de logements recule à nouveau avec une diminution des logements autorisés de 2,8 % sur un an (après - 9,7 % en 2011). Ce retrait est entièrement dû aux logements individuels en forte baisse de 14,8 %. Il faut cependant noter que les logements individuels avaient progressé de 29,9 % en 2011. A l'inverse, les



Logements autorisés par département

	Logements individuels		Logements collectifs et logements en résidence		Total		
	Logements en 2012 (nombre)	Évolution 2012/2011	Logements en 2012 (nombre)	Evolution 2012/2011	Logements en 2012 (nombre)	Evolution 2012/2011	Evolution annuelle moyenne 2012/2007 (1)
Corse-du-Sud	1 297	- 14,8	1 194	14,7	2 491	- 2,8	3,1
Haute-Corse	1 324	12,6	2 112	15,7	3 436	14,5	3,4
Corse	2 621	- 2,9	3 306	15,3	5 927	6,5	3,3
France métropolitaine	197 148	- 8	233 286	- 5,8	430 434	- 6,8	- 2,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Note : données brutes, en date réelle.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2.

logements collectifs et en résidence croissent de 14,7 %, poursuivant la hausse enregistrée en 2011 (+ 10,4 %).

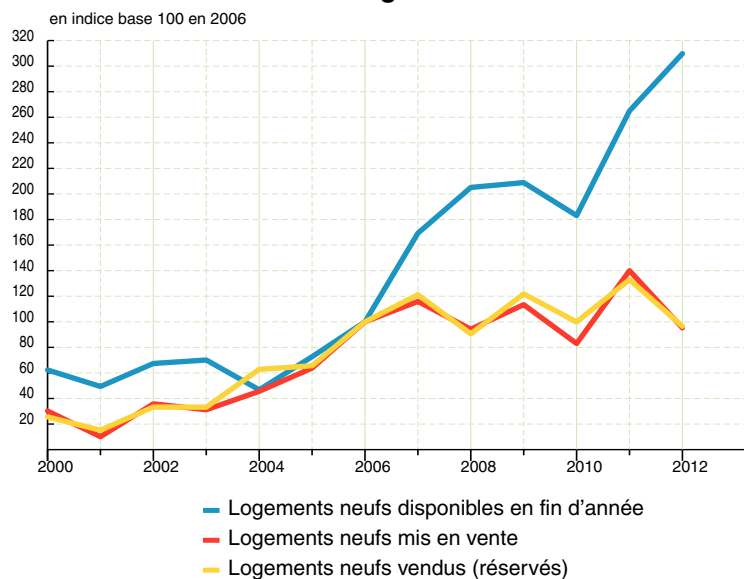
Commercialisation : repli conjoint des logements neufs mis en vente et des logements vendus

En 2012, la commercialisation de logements neufs en Corse connaît son plus fort repli annuel depuis plus d'une décennie avec une diminution des mises en ventes de 32 % par rapport à 2011, soit 780 logements de moins qu'il y a un an. Cependant, ce fort repli fait suite à progression très importante de 69 % l'année précédente. Parallèlement, les logements neufs vendus subissent une baisse de 27,5 %, soit - 577 logements (après une hausse de 33 % en 2011). En conséquence, le stock de logements disponibles en fin d'année 2012 atteint le chiffre record de 1 640 logements, soit 16,9 % de plus que fin 2011. Cette progression confirme une tendance déjà constatée l'an passé puisque leur nombre avait déjà augmenté de 45 %.

Un marché qui suit la tendance nationale

Ces informations sur la commercialisation de logements neufs traduisent les inquiétudes et l'attentisme du marché en 2012, en Corse comme au niveau national. En effet, en France métropolitaine, l'orientation est similaire, quoique moins prononcée, avec un recul des logements neufs mis en vente et des logements vendus (respectivement - 11,4 % et - 17,9 % sur un an). Les invendus alimentent de même le stock de logements disponibles en fin d'année 2012, qui croît de 23,4 % par rapport à fin 2011. Les évolutions sur la commercialisation des logements neufs placent la Corse au 20^e rang des 22

Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Corse



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers : France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

régions métropolitaines pour les mises en ventes et au 15^e rang pour les logements vendus. Enfin, la hausse annuelle du stock de logements concerne la quasi-totalité des régions, signe que la conjoncture sur ce marché est relativement homogène sur le territoire national.

Baisse importante des ventes de maison neuves conjuguée à une croissance forte des prix

En 2012, la baisse annuelle des ventes de maisons neuves est de 39,2 %. Il s'agit de la 3^e année consécutive de baisse (après - 2,6 % entre 2011 et

Prix de vente des maisons et des appartements neufs

en %

	Corse			France métropolitaine		
	En 2012 (nombre ou prix en euro)	Evolution sur un an	Evolution moyenne annuelle sur 5 ans (2)	En 2012 (nombre ou prix en euro)	Evolution sur un an	Evolution moyenne annuelle sur 5 ans (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes en 2012 (1)	93	- 39,2	3,3	8 359	- 18,2	- 12,7
Prix moyen par maison en 2012	411 320	32,5		250 403	1,5	0
Appartements neufs						
Nombre de ventes en 2012 (1)	1 431	- 26,5	- 4,9	77 853	- 17,9	- 6,8
Prix moyen au m ² en 2012	3 367	6,3	2,3	3 861	2,1	3,4

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.

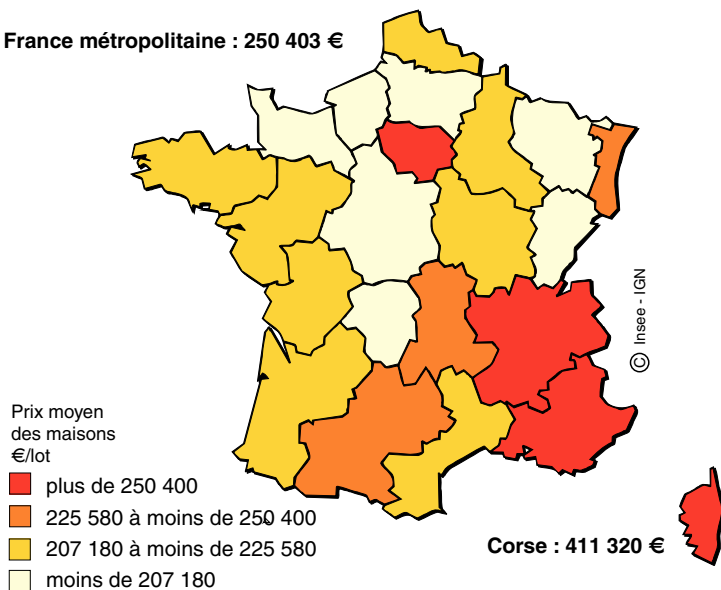
(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Prix régional moyen des maisons en 2012

France métropolitaine : 250 403 €



Prix moyen des maisons €/lot

- plus de 250 400
- 225 580 à moins de 250 400
- 207 180 à moins de 225 580
- moins de 207 180

Corse : 411 320 €

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, ECLN.

- 49,2 % en 2010). Le prix moyen par maison croît quant à lui de 32,5 %, soit + 101 000 €, pour atteindre 411 000 € en moyenne (après une hausse de 25,6 % en 2011).

En France métropolitaine, les ventes de maisons neuves sont aussi à la baisse mais de manière moins prononcée qu'en Corse, avec - 18,2 %. Il s'agit également de la 3^e année consécutive de baisse. Le prix moyen des maisons augmente de 1,5 %, soit + 3 600 €, pour atteindre 250 000 € en moyenne (après + 3 % en 2011).

La Corse est la 2^e région française qui subit la plus forte diminution des ventes de maisons neuves. Elle se classe au 1^{er} rang pour le prix moyen par maison. Ce niveau de prix devance en effet celui de l'Île-de-France en 2012.

Baisse importante des ventes d'appartements neufs conjuguée à une croissance modérée des prix

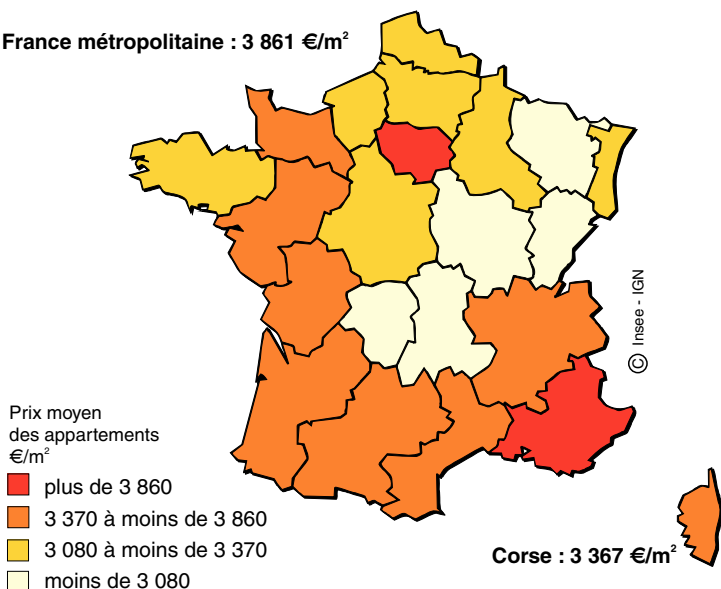
En 2012, la baisse annuelle des ventes d'appartements neufs est de 26,5 % (après + 37,1 % en 2011). Le prix moyen au mètre carré augmente de 6,3 %, soit + 200 €, pour atteindre 3 400 € (après - 1,0 %).

En France métropolitaine, les ventes d'appartements reculent aussi, mais moins qu'en Corse avec - 17,9 %. Le prix moyen au mètre carré progresse de 2,1 %, soit + 80 €, pour atteindre 3 900 € (après + 5,6 % en 2011).

La Corse se classe au 9^e rang des régions métropolitaines pour la diminution des ventes d'appartements neufs. Le niveau de prix moyen au mètre carré en 2012, la place également au 9^e rang régional.

Prix régional moyen des appartements en 2012

France métropolitaine : 3 861 €/m²



Prix moyen des appartements €/m²

- plus de 3 860
- 3 370 à moins de 3 860
- 3 080 à moins de 3 370
- moins de 3 080

Corse : 3 367 €/m²

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, ECLN.

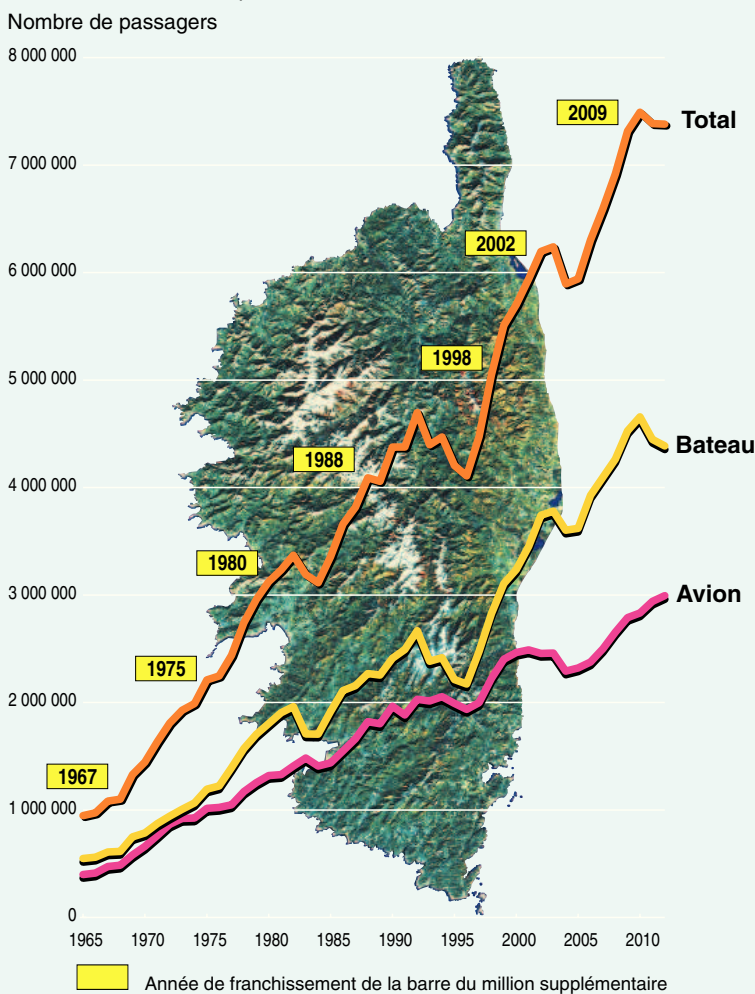
Laurent APICELLA

Avertissement : Suite à un phénomène de rattrapage statistique de l'instruction des permis de construire par les services de l'État, concentré dans un nombre réduit de régions dont la Corse, le profil du glissement du cumul annuel peut être légèrement biaisé pour la Corse et pour la France Métropolitaine.

Hausse dans l'aérien, recul dans le maritime surtout pour les croisières

Tendance globale à la baisse depuis 2010

Evolution des trafics aériens et maritimes sur lignes régulières et charter au départ et à l'arrivée 1965 - 2012



Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

En 2012, le nombre total de passagers accueillis dans les ports et aéroports de Corse est de 8,2 millions, croisiéristes compris. Les trafics croisières chutent en perdant 23 % de voyageurs. Avec 7,4 millions de passagers au départ et à l'arrivée, les lignes régulières et charter sont en léger recul en raison d'une nouvelle dégradation des trafics sur l'étranger. Cette baisse est toutefois moins importante qu'en 2011 et touche uniquement le maritime. L'aérien continue de progresser, porté par ses lignes françaises et étrangères. Les trafics aériens Low Cost accueillent deux nouvelles compagnies et renouent avec la croissance. Par ailleurs, les trafics maritimes de marchandises sont en baisse.

En 2012, les trafics aériens et maritimes sur lignes régulières et charter (hors croisières) sont quasiment stables. En très légère baisse de 0,1 %, ils représentent 7,4 millions de passagers ; 73 % de ces trafics annuels sont traités au cours de la saison estivale, de mai à septembre. En raison d'un net recul du tourisme de croisière, l'ensemble des trafics passagers dans les ports et aéroports de Corse enregistre néanmoins une baisse globale de 3 % par rapport à 2011. Les trafics

8,2 millions de passagers dans les ports et aéroports de Corse

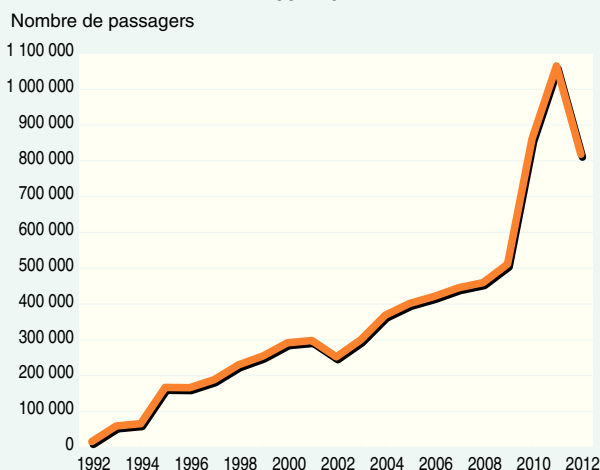
Répartition des passagers transportés selon le type de trafic en 2012
Nombre de passagers au départ et à l'arrivée

Ports et (ou) aéroports	Maritime		Aérien	Total
	Lignes régulières	Croisières	Lignes régulières et charter	
Ajaccio	1 150 527	692 532	1 218 705	3 061 764
Bastia	2 171 934	3 914	1 003 607	3 179 455
Bonifacio	251 762	20 037	...	271 799
Calvi	169 733	26 780	312 613	509 126
Figari	459 049	459 049
L'Île-Rousse	384 819	104	...	384 923
Porto-Vecchio	142 085	31 116	...	173 201
Propriano	116 593	44 019	...	160 612
Ensemble	4 387 453	818 502	2 993 974	8 199 929
Evolution 2012/2011	- 1,3 %	- 23,1 %	1,8 %	- 3,0 %

Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Chute du nombre de croisiéristes en 2012

Evolution des trafics croisières au départ et à l'arrivée 1992-2012



Source : Observatoire régional des Transports de la Corse.

croisières perdent en effet 246 000 passagers, ils chutent de 23 %.

Comme en 2011, suite aux effets de la crise et des politiques d'ajustement budgétaire en Europe, la diminution du nombre de passagers sur lignes régulières et charter résulte de la mauvaise orientation des trafics avec l'étranger qui perdent 7 % de passagers en 2012. Ce recul sur l'étranger est toutefois moins important que l'an passé et touche uniquement le trafic maritime. Parallèlement, les lignes françaises continuent de progresser, en hausse sur l'aérien comme sur le maritime. En 2012, elles concentrent 80 % des trafics passagers, soit 6 points de plus qu'il y a 10 ans. Depuis 2009, les trafics français gagnent 356 000 passagers, les étrangers en perdent 292 000.

Nouveau recul des lignes maritimes italiennes

En 2012, avec 4,4 millions de passagers, les lignes régulières maritimes sont en baisse de 1 %, à nouveau impactées par le recul des trafics sur l'Italie qui perdent 133 000 passagers. C'est moins qu'en 2011 où la perte était de 160 000 voyageurs. En particulier, la Moby Lines compte 155 000 passagers de moins sur ses lignes bastiaises sur Gênes et Livourne.

Du fait de ce recul, le port de Bastia est à nouveau en baisse, il perd 106 000 passagers, soit 5 % de sa clientèle de 2011. Ses trafics sur Toulon, en hausse de 12 %, compensent partiellement cette perte.

Le port d'Ajaccio perd 2 % de ses trafics tandis que tous les autres ports insulaires sont orientés à la hausse. Propriano et Porto-Vecchio, qui bénéficient d'une offre accrue grâce à l'affectation d'un navire de plus fort gabarit sur leurs lignes de Marseille, progressent respectivement de 18 % et 9 % et atteignent leurs meilleurs niveaux historiques.

Côté continent français, Le port de Marseille, moins touché par les conflits sociaux qu'en 2011, est en hausse de 3 %, ceux de Toulon et de Nice augmentent chacun de 2 %.

L'orientation demeure favorable dans l'aérien

A l'inverse des trafics maritimes, les trafics aériens continuent de progresser en 2012. Avec 3 millions de passagers, ils augmentent de 2 %. Leur croissance est toujours assurée par les lignes françaises (+ 1 %) mais aussi par les lignes étrangères qui bénéficient de 10 % de voyageurs supplémentaires (contre - 8 % en 2011). La hausse des trafics sur l'étranger résulte des bons résultats sur la Suisse : + 37 %, l'Allemagne : + 11 % mais aussi de l'arrivée de la compagnie Norwegian sur Oslo-Ajaccio, tandis que le Royaume-Uni continue de voir ses trafics fondre : - 13 % cette année, - 44 % depuis 2010.

Trafic Maritime

Tous les ports corses orientés à la hausse sauf Bastia et Ajaccio

Lignes régulières

En milliers de passagers, au départ et à l'arrivée

Ports	2010	2011	2012	Evol 2012/2011 (%)
Ajaccio	1 122	1 179	1 150	- 2,5
Bastia	2 527	2 278	2 172	- 4,7
Bonifacio	240	241	252	4,6
Calvi	179	154	170	10,4
L'Île-Rousse	407	366	385	5,2
Porto-Vecchio	100	130	142	9,2
Propriano	83	98	116	18,4
Corse-continent	3 167	3 116	3 189	2,3
Corse-Italie	1 491	1 331	1 198	- 10,0
Total Corse	4 658	4 447	4 387	- 1,3

Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Trafic Aérien

L'aéroport bastiaise en perte de vitesse

Lignes régulières et charter

En milliers de passagers, au départ et à l'arrivée

Aéroports	2010	2011	2012	Evol 2012/2011 (%)
Ajaccio	1 115	1 176	1 219	3,7
Bastia	1 007	1 025	1 003	- 2,1
Calvi	274	294	313	6,5
Figari	437	444	459	3,4
Total Corse	2 833	2 939	2 994	1,9
Corse-continent	2 544	2 674	2 703	1,1
Corse-étranger	289	265	291	9,8

Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Trafic Aérien français

Forte progression des lignes hors Marseille, Nice et Paris

Lignes régulières et charter

En milliers de passagers, au départ et à l'arrivée

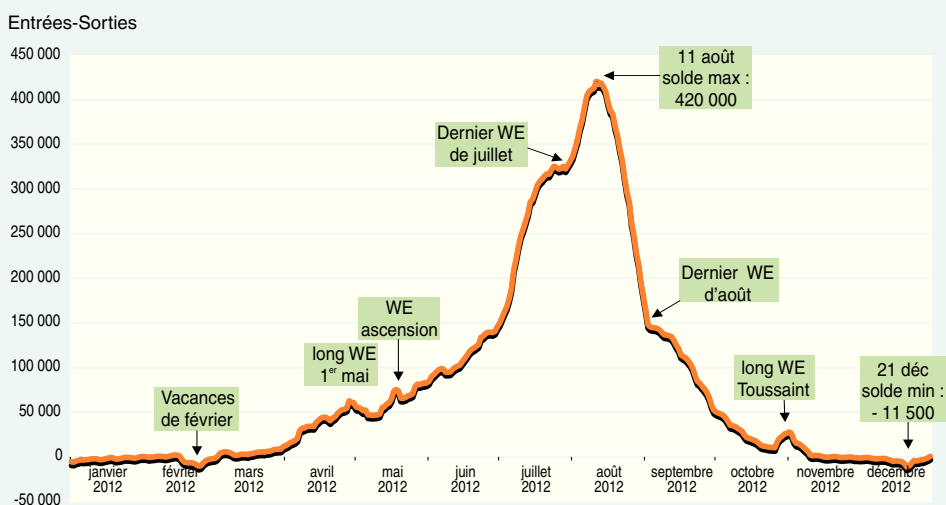
Aéroports	2010	2011	2012	Evol 2012/2011 (%)
Marseille	673	667	650	- 2,5
Nice	288	302	305	1,0
Paris	1 315	1 450	1 427	- 1,6
Autres destinations	269	255	321	25,9

Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

La Corse accueille 400 000 personnes de plus mi-août

Du 14 juillet au 24 août, en plein cœur de la saison estivale, le solde des arrivées et départs de passagers se traduit par la présence quotidienne d'au moins 280 000 personnes supplémentaires sur le territoire insulaire. Le pic se situe entre le 7 et le 15 août avec un solde excédant les 400 000 voyageurs. En particulier, le 11 août 2012, la Corse accueille 431 500 personnes de plus que le 21 décembre, jour d'étiage des trafics.

Cumul soldes passagers quotidiens du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012



Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Les principales compagnies Low Cost (Easyjet, Germanwings, Ryanair, XL Airways et, depuis 2012, Volotea et Norwegian) accueillent 466 000 passagers et progressent de 24 % cette année, après - 9 % en 2011. Ils représentent désormais 16 % des trafics aériens totaux, 11 % des français et 57 % des étrangers.

Comme en 2011, les aéroports d'Ajaccio, de Calvi et de Figari sont favorablement orientés pour atteindre leurs meilleurs niveaux historiques, tandis que Bastia se situe en retrait de 2 %.

Les trafics sur Paris et Marseille sont en recul et ceux de Nice continuent de progresser. Bordeaux et Nantes, desservis par Volotea cette année, gagnent respectivement 26 400 et 30 500 passagers, ce qui compense largement la perte enregistrée sur Marseille et Paris (- 39 500 passagers).

de marchandises régressent de 4 % en 2012 après avoir augmenté de 8 % en 2011. Cette baisse touche tous les types de fret, à l'inverse de 2011 où seules les entrées de ciment en vrac et de gaz étaient impactées.

Les trafics rouliers reculent de 2 % avec - 4 % sur les lignes françaises et + 6 % sur l'Italie. En 2012, le Roll français et le Roll italien représentent respectivement 61 % et 10 % des trafics maritimes de marchandises.

Les entrées de ciment en vrac sont en retrait de 7 % en 2012 avec 121 800 tonnes. Les entrées d'hydrocarbures sont également en repli de 7 % avec - 7 % sur les hydrocarbures liquides et - 10 % sur les hydrocarbures gazeux.

Les trafics de marchandises en baisse

Avec 2 317 500 tonnes nettes transportées, entrées et sorties cumulées, les trafics maritimes

Bruno BATTESTI
Observatoire Régional des Transports
www.ortc.info

Tous les types de fret impactés par le recul

Trafics maritimes de marchandises français et étrangers
En tonnages nets

	2010	2011	2012	Evol 2012/2011 (%)
Entrées : Roll	1 332 095	1 448 137	1 413 690	- 2,4
Ciment en vrac	152 728	130 906	121 833	- 6,9
Hydrocarbures	499 269	553 500	512 840	- 7,3
Gaz liquide	31 449	28 871	25 943	- 10,1
Total entrées	2 015 541	2 161 414	2 074 306	- 4,0
Sorties : Roll	220 888	247 246	243 150	- 1,7
Total entrées+sorties	2 236 429	2 408 660	2 317 456	- 3,8

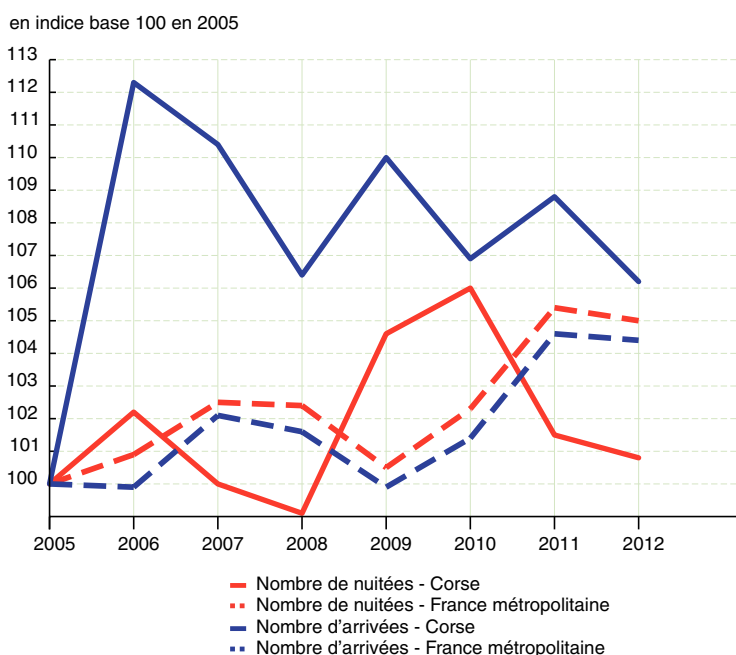
Source : Observatoire régional des transports de la Corse.

Des durées de séjour en baisse dans les hôtels, en hausse dans les campings

En Corse, entre 2011 et 2012, la fréquentation des hôtels recule et celle des campings progresse faiblement. C'est la conséquence des durées moyennes de séjour, qui jouent un rôle de levier. Dans les deux types d'hébergements, la clientèle française n'est pas au rendez-vous. Dans l'hôtellerie nouvellement classée, la fréquentation profite particulièrement aux hôtels haut de gamme. Parallèlement, les campings proposant des emplacements équipés sont eux aussi plébiscités.

Pour la deuxième année consécutive, la fréquentation des hôtels et des campings diminue dans la région. Avec 6,3 millions de nuitées, le recul est cependant moins marqué qu'en 2011 (- 0,7 % après - 4,2 %). L'activité globale des hôtels et des campings corses suit la tendance nationale avec une perte de clientèle française et une progression des touristes étrangers. Toutefois, les nuitées françaises demeurent à un niveau élevé comparable à celui de 2009 qui avait été une bonne année. Inversement, le nombre de nuitées étrangères se situe en deçà des années 2010 et antérieures. En 2012, la fréquentation des hôtels insulaires est à nouveau en baisse, celle des campings redémarre légèrement, en lien avec des durées de séjour raccourcies dans les hôtels et plus longues dans les campings.

Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Note : Les données hôtellerie jusqu'en octobre 2012 sont définitives et celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées". Les données camping 2012 sont définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

La fréquentation des hôtels recule à nouveau

En 2012, les touristes ont passé 2,8 millions de nuitées dans les hôtels insulaires, soit une diminution de 2 % après une baisse de 2 % déjà enregistrée l'année précédente. La Corse ne suit pas la tendance nationale qui est à la stabilisation par rapport à 2011.

La moindre fréquentation des hôtels de la région s'explique par un repli des nuitées françaises. La clientèle française, qui regroupe les trois quarts des nuitées dans l'hôtellerie, diminue de 2,5 % sur un an tandis que les nuitées de la clientèle étrangère restent stables (+ 0,1 %). Parallèlement, les arrivées se maintiennent par rapport à 2011 grâce aux étrangers venus plus nombreux que les Français : + 4,3 % contre - 1 %. Ces clients sont cependant restés moins longtemps dans les hôtels insulaires provoquant ainsi un recul de la fréquentation.

Les principaux clients étrangers viennent d'Allemagne,

Fréquentation des hôtels et des campings

en milliers

	Corse		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	1 265	674	108 730	19 684
Français	978	425	77 809	12 554
Étrangers	286	249	30 920	7 130
Nuitées	2 822	3 471	198 376	105 682
Français	2 095	2 203	130 008	70 219
Étrangers	726	1 268	68 368	35 463
Durée moyenne du séjour (en jours)	2,2	5,1	1,8	5,4
Français	2,1	5,2	1,7	5,6
Étrangers	2,5	5,1	2,2	5,0

Note : Les données hôtellerie jusqu'en octobre 2012 sont définitives et celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées". Les données camping 2012 sont définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2012 par une clientèle étrangère
	2012 (en milliers)	Évolution sur un an	Évolution moyenne annuelle sur 5 ans (1)	
Corse-du-Sud	1 635	- 1,6	- 0,5	21,9
Haute-Corse	1 187	- 2,5	0,3	31,1
Corse	2 822	- 1,9	- 0,2	25,7

Note : Les données jusqu'en octobre 2012 sont définitives et celles de novembre et de décembre 2012 sont des données "consolidées".
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Sources : Insee ; DGCIS, partenaires régionaux.

du Benelux, d'Italie et de Suisse. Pour la deuxième année consécutive, la fréquentation italienne diminue alors que celle des Allemands continue d'augmenter. La hausse la plus importante est à mettre à l'actif des Suisses.

Au sein du bassin méditerranéen, la Corse n'est pas la seule région ayant une conjoncture hôtelière défavorable, marquée par la désaffection de la clientèle française. La fréquentation des hôtels de Languedoc-Roussillon est également en baisse par rapport à 2011. Seule la région Provence-Alpes-Côte d'Azur tire son épingle du jeu en enregistrant la plus forte hausse de fréquentation de France métropolitaine (+ 2,2 %) grâce essentiellement aux nuitées étrangères.

L'année touristique dans les hôtels n'a pas été uniforme. Le début de l'année a été déficitaire et la saison estivale n'a pu le compenser. En effet, durant les mois d'avril à juillet, les hôtels perdent plus de 100 000 nuitées par rapport à une année 2011 qui avait initié un cycle de baisse. Malgré l'embellie des mois d'août, septembre et novembre, l'excédent n'est que de 50 000 nuitées par rapport à l'année précédente. Les bons résultats de cette deuxième période sont imputables aux touristes de nationalité étrangère,

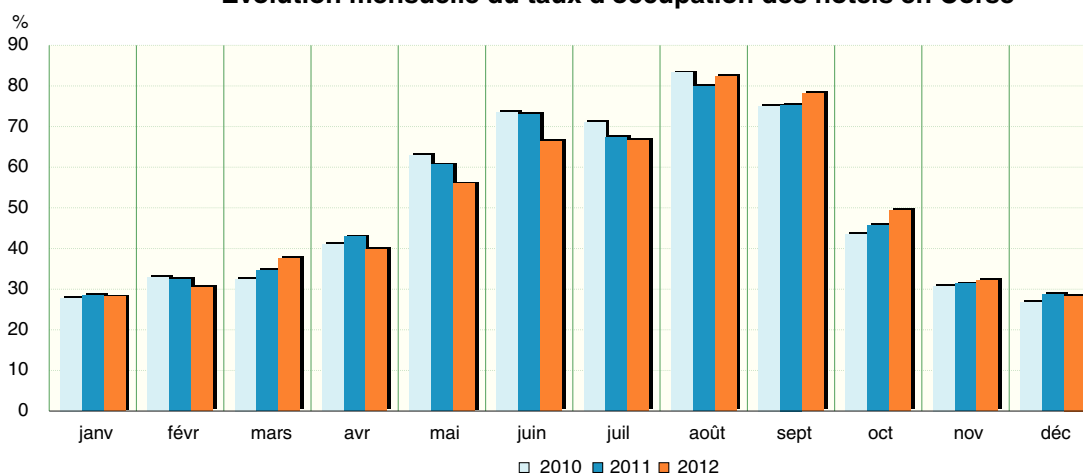
venus plus nombreux et aussi à la clientèle française qui progresse, dans une moindre mesure, entre 2011 et 2012.

Un parc hôtelier en mutation

La loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques a engagé un processus de requalification de l'offre des hébergements marchands. La procédure de classement par Atout France, avec la mise en place de nouvelles normes (création des catégories 1 à 5 étoiles et d'une distinction palace), est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2010. Ces mesures engendrent une dynamique forte de modification de la structure du parc hôtelier dont il est difficile d'évaluer les conséquences puisque le processus n'est pas encore achevé.

Un zoom sur les établissements nouvellement classés est donc nécessaire pour donner des informations sur la fréquentation hôtelière par catégories. Ainsi en décembre 2012, en Corse, 60 % des hôtels sont référencés dans le nouveau dispositif. Le reclassement se traduit essentiellement par un transfert vers une

Evolution mensuelle du taux d'occupation des hôtels en Corse



Sources : Insee ; Direction du tourisme ; Partenaires régionaux.

Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2012	
	2012 (en milliers)	Evolution sur un an	Evolution moyenne annuelle sur 5 ans (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements locatifs
Corse-du-Sud	1 892	- 5,4	-0,2	33,5	32,9
Haute-Corse	1 579	8,2	1,3	40,2	41,5
Corse	3 471	0,3	0,5	36,5	36,8
France métropolitaine	105 682	- 1,0	1,6	33,6	44,6

Note : données 2012 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période de 5 ans considérée.

Sources : Insee ; DGCS, partenaires régionaux.

catégorie identique ou de niveau supérieur. De juillet à septembre, parmi ces hôtels nouvellement classés, les taux d'occupation sont particulièrement élevés dans les hôtels haut de gamme de 4 étoiles et plus (81 %) aux dépens des hôtels 3 étoiles. Ceux-ci bénéficiaient auparavant de l'occupation la plus favorable. Cela fait suite aux nombreux reclassements d'hôtels 3 étoiles vers la catégorie supérieure et permet de relativiser la fréquentation importante de cette catégorie d'hôtels.

L'hôtellerie de plein air en légère progression

Avec 3,5 millions de nuitées entre mai et septembre 2012, la fréquentation des campings augmente légèrement par rapport à 2011 (+ 0,3 %). Cette progression fait suite à une année 2011 peu favorable à l'hôtellerie de plein air où les nuitées avaient diminué de 6 % sur un an. La Corse ne suit pas la tendance nationale qui est plutôt à la baisse en 2012 (- 1 % par rapport à 2011). La clientèle française, représentant les deux tiers de la clientèle des campings, est venue moins nombreuse (- 1 %). En

revanche, le nombre de nuitées passées par les campeurs étrangers progresse de 2,5 %. Ce résultat est toutefois à relativiser après une chute de 25 % en 2011. Ce sont les clientèles du Royaume-Uni, de Suisse et d'Allemagne qui enregistrent les plus fortes hausses. La clientèle italienne est en légère baisse, celles des pays nordiques et du Benelux enregistrent un recul.

Bien que les campings enregistrent un plus faible nombre d'arrivées dans leurs établissements, l'augmentation des durées de séjour de la clientèle permet d'avoir une fréquentation supérieure à l'année précédente, en particulier dans les emplacements locatifs.

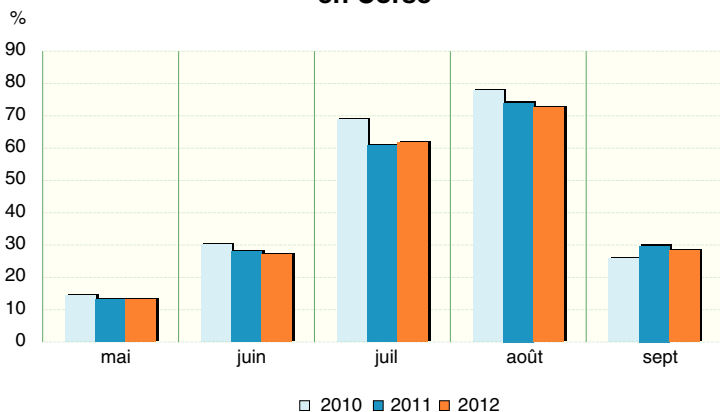
Succès pour les emplacements locatifs

La légère hausse de fréquentation des campings s'explique en effet par le succès des emplacements locatifs dont le nombre ne cesse de progresser. Les nuitées passées dans ce type d'hébergement progressent de 16 % tandis qu'elles diminuent de 7 % pour les emplacements nus.

Contrairement aux hôtels, le début de la saison a été propice aux campings de Corse. La fréquentation durant les mois de mai à août croît de 0,4 % par rapport à l'année précédente. C'est le mois de mai qui progresse le plus avec une hausse de 17 % des nuitées, portée par une clientèle étrangère plus présente. Sur cette période, seul le mois de juin est en repli (- 1,9 %). La fin de saison dans les campings est en léger retrait (- 0,9 %) par rapport à une fin d'année 2011 en nette progression.

Sur l'ensemble de la saison, l'offre totale en emplacements augmente de 2 %. Cette hausse est uniquement imputable à l'offre plus large en emplacements équipés.

Evolution mensuelle du taux d'occupation des campings en Corse



Sources : Insee ; Direction du Tourisme ; Partenaires régionaux.

Barbara LUQUET